

INNOVATION EN AGRICULTURE, REFLEXION SUR LE PROGRES

Fiche de synthèse

par Jean-Claude MOUNOLOU¹

Dans les travaux anciens de l'Académie d'agriculture il est souvent référence au « Progrès », rappelle Mme. Vivier, présidente. Peu à peu au cours du XIXème siècle le mot laisse place « aux progrès » puis aux innovations dans domaines spécifiques de technique, d'économie ou de science. Au cours du siècle passé le progrès est évoqué, parfois. M. Debru part de ce constat qui vaut aussi dans des domaines autres que l'agriculture. L'idée de progrès a perdu de son prestige et de son rôle. Simultanément la contraction des temps et la montée des exigences « urgentes » ont imposé un partenariat indissociable entre recherche fondamentale et recherche appliquée. L'innovation issue de la dernière nourrit la société, la science avance en arrière-plan. La question actuelle est de savoir si les progrès des sciences et des technologies vont de pair avec le progrès dans la société. Il reste que liberté d'imaginer, de chercher ou d'inventer et responsabilité individuelle et collective sont des valeurs qui n'ont de sens que réunies.

L'innovation aurait-elle dévoré le progrès en agriculture ? La question va être posée à propos d'un exemple d'actualité : les biotechnologies végétales. Par le passé le rythme des avancées de connaissances et celui des transformations de la société laissaient aux inventeurs, aux innovateurs, aux ingénieurs le temps d'élaborer et de proposer des objets techniques nouveaux ou des démarches techniques nouvelles. Le temps était aussi donné aux acteurs qui les recevaient d'expérimenter et d'évaluer avant de décider de l'usage. Sur l'exemple de l'amélioration génétique du pois et du programme de recherche PeaMust Mme. Burstin montre que le rythme de l'acquisition des connaissances et celui de l'émergence des objets (des pois) et des techniques (génomique, sélection phénotypique) vont s'accéléralent. Recherches et technologies se renforcent mutuellement, inexorablement. La génomique du pois révèle des opportunités jusque-là inaccessibles de comprendre et utiliser des fonctions complexes comme l'architecture, le rendement ou la réponse aux stress. Un champ d'innovations possibles s'offre à l'imagination des ingénieurs et des inventeurs.

La science et la technologie ne sont pas les seules à évoluer rapidement. La société, son économie et ses impatiences font de même. Elles ont gagné la course. Elles se saisissent

¹ Membre de l'Académie d'agriculture de France, Professeur honoraire de l'Université Paris-Sud.

des innovations possibles avant même que les objets techniques ou les démarches nouvelles aient été confirmés, expérimentés et validés. L'usage précède la certitude et des controverses, parfois irréductibles, se développent. Et chacun doit choisir : faut-il privilégier le principe d'action ou le principe de précaution ? L'avancée des connaissances et des technologies comme l'exigence toujours plus pressante de la société et de l'économie sont inexorables. Pour vivre les conflits émergents il faut décider d'un chemin. En matière de biotechnologie génétique végétale l'Europe a choisi l'interdiction d'objets techniques nouveaux (OGM) et de démarches techniques nouvelles (éditions des génomes). Mme. Valdez explique que d'autres décisions peuvent être prises. Les pays d'Amérique Centrale et latine se sont dotés de systèmes de régulations. Ils permettent de travailler au cas par cas, de conduire des évaluations périodiques pour décider de d'interdire ou de poursuivre un usage. Un espace d'initiative est laissé aux ingénieurs et aux inventeurs pour concevoir et proposer de nouvelles avancées et répondre aux attentes.

En conclusion M. Le Déaut développe une réflexion sur l'incontournable partenariat de la technologie et de la science, de la recherche appliquée et de la recherche fondamentale. Il met l'accent sur la superposition des temps et l'imbrication des innovations, des évaluations et des décisions. En agriculture comme dans d'autres domaines innover est une affaire de politique de progrès et de responsabilité.